



## RECOMMANDATIONS POUR LA TENUE D'UNE CLINIQUE DE VACCINATION À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

12 juin 2023

**Les produits immunisants doivent être conservés en tout temps entre 2°C et 8°C et protégés de la lumière.** La conservation des produits immunisants dans des conditions optimales constitue un aspect primordial d'un programme de vaccination. Certains produits sont très fragiles aux écarts de température et peuvent influencer la réponse immunitaire du client.

Le vaccinateur est responsable d'organiser une clinique de vaccination sécuritaire avec des produits immunisants efficaces.

S'il n'y a pas de réfrigérateur sur le site de vaccination, les vaccins peuvent être conservés dans un contenant isolant (glacière) avec un thermomètre min-max avec sonde dans le glycol. La glacière de vaccins doit être entreposée à la vue des infirmières.

La surveillance de la température de la glacière est encouragée à ces moments :

- Avant de quitter l'établissement d'origine
- À l'arrivée sur les lieux de vaccination
- À toutes les heures durant la séance
- À la fin de la séance

*Sauf pour les vaccins Covid-19, un emballage testé préalablement dans conditions similaires et assurant le maintien de la température entre 2 et 8°C pourrait être utilisé sans dispositif de surveillance.*

- Éviter d'ouvrir trop fréquemment la glacière et d'y faire pénétrer la chaleur. Quand la température atteint 6-7°C, changez-le ou les Ice-pack(s) avec de nouveaux, gardés au frais ;
- Une petite quantité de vaccins peut être placée sur une table à la disposition des vaccinateurs. **Ces produits doivent être protégés de la lumière et conservés entre 2 et 8 °C** (utilisation de tapis réfrigérants OU Ice-packs) ;
- Si un accumulateur de froid (Ice Pack) est utilisé, laissez-le tempérer à la température de la pièce de 15 à 30 minutes. Ne pas déposer directement les fioles sur l'accumulateur de froid (Ice Pack) ;
- Recouvrir ou laisser les produits immunisants dans leur boîte pour les protéger de la lumière ;
- Éviter de préparer les seringues à l'avance, pour les raisons de : stabilité des seringues inconnue, risques de contamination ou erreurs d'administration et pertes de vaccins ;
- Utiliser en priorité les produits restants à l'occasion d'une prochaine séance de vaccination.

Adapté du *Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins* (MSSS, dernière mise à jour en date du 18 juin 2021) et du *Protocole d'immunisation du Québec* (MSSS, consulté le 8 juin 2023).